



## Menace telephonique force de l'ordre?

-----  
Par LG92

Bonjour,

J'ai eu un appel d'un numéro de téléphone portable.

Cette personne se faisait passer pour les forces de l'ordre et m'a dit qu'une plainte était déposée contre moi .

Je devais avouer d'un crime par téléphone sinon j'allais avoir des problèmes .

Déjà impossible de savoir si c'était une personne des forces de l'ordre et en plus les menaces par téléphones et bien il semblerait que ce soit gratuit.

Que peut on faire juridiquement ? Merci.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Un policier ne vous demandera jamais d'avouer un "crime" par téléphone. Si vous étiez soupçonné d'un crime, vous auriez au mieux été convoqué au poste, plus probablement arrêté. L'intérêt des aveux, c'est d'être consignés dans un procès-verbal afin de pouvoir servir de preuve.

C'est une arnaque classique, qui prend diverses formes mais vise toujours à vous extorquer de l'argent. Allez déposer plainte même si cet appel fait suite à des choses dont vous avez honte.

Une forme classique de cette arnaque, c'est une personne qui réclame à la victime des contenus à caractère sexuel. Ensuite l'escroc tente de faire croire à la victime que le destinataire des messages était mineur. Il ne reste plus à l'escroc qu'à endosser un nouveau personnage, parent, policier, procureur... pour réclamer le versement d'une "amende" afin d'éviter le dépôt de plainte.

Il existe d'innombrables variantes de cette arnaque.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez été victime d'une arnaque ou d'un "farceur".

Vous pouvez porter plainte contre lui (mais encore faut-il prouver le contenu de la conversation) ou simplement le bloquer.